

DECISION N°2026 -0001 /MEF-SG-CFP-STAT

**PORTANT OUVERTURE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES
ELEVES TECHNICIENS SUPERIEURS DE LA STATISTIQUE AU
CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN
STATISTIQUE (CFP-STAT)**

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition, révisée ;
- Vu la Loi N° 96-015 du 13 février 1996 portant statut Général des Etablissements Publics à caractère Scientifique, Technologique ou Culturel ;
- Vu la Loi N°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée, portant Loi d'Orientation sur l'Education en République du Mali ;
- Vu la Loi N°2014-049/ du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;
- Vu l'Ordonnance N°2015-013/P-RM du 02 avril 2015 portant création du Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique, ratifiée par la Loi n°2015-025 du 11 juin 2015 ;
- Vu le Décret N°08-790/P-RM du 31 décembre 2008 portant institution du système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur au Mali ;
- Vu le Décret N°2015-0243 /P-RM du 02 avril 2015 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique ;
- Vu le Décret N° 2018-0940/P-RM du 28 décembre 2018, portant nomination du Directeur Général du Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique ;
- Vu l'Arrêté n°2019-1326/MESRS-SG du 09 mai 2019 fixant la liste des programmes de formation habilités d'institutions publiques d'enseignement supérieur ;
- Vu l'Arrêté interministériel n°2017-0448/MATP/MESRS-SG du 03 mars 2017 fixant les conditions d'accès, le régime des études, des examens et des diplômes du Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est ouvert pour la rentrée universitaire **2026-2027** un concours d'entrée au Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT) pour les Elèves Techniciens Supérieurs de la Statistique, qui aura lieu les **12 et 13 septembre 2025** à Bamako centre unique.

Article 2 : Le nombre de places mises au concours est de vingt (20), (**15 bacheliers et 5 professionnels**).

Article 3 : Sont autorisés à prendre part au concours, les candidats remplissant les conditions suivantes :

- pour les candidats non professionnels : être détenteur d'un **baccalauréat série scientifique** et avoir **moins de 25 ans au 31 décembre 2026** ;
- pour les candidats professionnels, appartenir au corps des Techniciens de la Statistique (**catégorie B1**) et attester d'une expérience professionnelle de **deux années au moins**.

Article 4 : Sont déclarés admis conformément aux dispositions de l'article 2, les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 sans note éliminatoire. Toute note inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Article 5 : Les programmes du concours sont ceux du baccalauréat malien. La liste des matières est jointe en annexe. Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Article 6 : Les dossiers de candidature doivent parvenir au Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT) sise à Hamdallaye ACI 2000, rue 303, porte 322, tél : 71 17 28 21 au plus tard le **vendredi 04 septembre 2026 à 16h**.

Le dossier de candidature doit comporter :

- une demande adressée au Directeur Général du Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique. Cette demande doit être timbrée à 200 FCFA, signée des nom et prénom du candidat ;
- une copie certifiée conforme du diplôme de baccalauréat ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- deux (2) photos d'identité ;
- frais de dépôt de dossier, 5 000 FCFA non remboursables ;
- une autorisation de participation au concours de la Fonction publique (pour les fonctionnaires).

Article 7 : Le Directeur des Etudes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

Original01
MEF-SG01/p.CR
Tous Sces MEF/MESRS-DRH/.....20/p.info
DNFPP.....01/p.info

Fait à Bamako, le 27 juillet 2026



LE DIRECTEUR GENERAL

Pr Yacouba TRAORE
Chevalier de l'Ordre National

ANNEXE

DECISION N°2026- -0001 /MEF-SG-CFP-STAT DU 27 JUIL 2026
PORTANT OUVERTURE DU CONCOUS DE RECRUTEMENT DES ELEVES
TECHNICIENS SUPERIEURS DE LA STATISTIQUE AU CENTRE DE
FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN STATISTIQUE (CFP-STAT)

LISTE DES MATIERES

I. Candidats Bacheliers

Epreuve	Durée (heure)	Coefficient
Français	3	3
1 ^{ère} Epreuve de Mathématiques	3	4
2 ^{ème} Epreuve de Mathématiques	3	3

II. Candidats Professionnels

Epreuve	Durée (heure)	Coefficient
Français	3	3
Statistique descriptive	2	3
Statistique appliquée	3	4